Le service vélo IziLo !

Le service vélo IziLo propose la location de vélo à assistance électrique sur l'agglomération de Lorient.

+ de 660 vélos classiques et spéciaux vous sont proposés en courte et longue durée jusqu'à 6 mois.

- Découvrez une nouvelle façon de vous déplacer pour aller au travail, à l'université, faire vos courses ou vous balader.
- Avec l'assistance électrique, les montées ne seront qu'une formalité !

Où louer son vélo ?

Maison du Vélo

10, rue Victor Massé – Lorient

Horaires et jours d'ouverture au public :

- 15 mai – 15 octobre : tous les jours de 10h00 à 19h00 (sauf dimanche et jours fériés).
- 16 octobre – 14 mai : tous les jours de 12h00 à 18h00 (sauf dimanche et jours fériés).

En ligne izilo.bzh

1 • **Je crée mon compte client** :
Je loue/réserve sur l'interface de location du site internet.

2 • **Je récupère mon vélo** aux points de location (Maison du Vélo et/ou Point mobile IziLo Vélo) aux horaires d'ouverture :
- Validation du dossier et pièces justificatives
- Prise en main du vélo avec un conseiller
- Paiement + caution

3 • **Je profite de mon nouveau vélo à assistance électrique !**

4 • **Je restitue mon vélo** à la fin de mon contrat de location au point de retrait initial.

Le point mobile IziLo Vélo

Un véhicule équipé se déplace sur toutes les communes de l'agglomération (hors Ile de Groix) à *minima* 1 fois par mois. Nous assurons également les livraisons pour les locations longue durée en dehors de Lorient. Pour plus d'information, contactez la Maison du Vélo.

Maison du Vélo
10, rue Victor Massé
56100 Lorient
contact@izilo.bzh
02 30 91 94 62 izilo.bzh

LORIENT AGGLOMÉRATION

izi lo Mobilités de Lorient Agglo

ANTHARES-creation.com

Location de vélos à assistance électrique

izi lo Mobilités de Lorient Agglo

Vélos à la location

Vélo de ville

Modèle e-cardan de chez Arcade

- Autonomie de la batterie : **50 km**
- Temps de charge de la batterie : **5 à 6 heures**

Location longue et courte durée

Vélo pliant

Modèle Morning de Eovoolt

- Autonomie de la batterie : **50 km**
- Temps de charge de la batterie : **3 à 4 heures**
- Compatible avec un emport dans le bus ou le train plié

Location longue et courte durée

Vélo longtail

Modèle Hippoko de Hippoko bike

- Autonomie de la batterie : **40 km**
- Temps de charge de la batterie : **5 heures**

Location à la semaine et longue durée

Vélo cargo

Modèle FUB de Winora

- Autonomie de la batterie : **70 km**
- Temps de charge de la batterie : **4 heures**

Location à la semaine et longue durée

Vélo cargo

Modèle E-Bike Family one

- Autonomie de la batterie : **80 km**
- Temps de charge de la batterie : **5 heures**

Location à la semaine et longue durée

Vélo PMR

Modèle Vélo plus de Van Raam

- Autonomie de la batterie : **59 km**
- Temps de charge de la batterie : **4 heures**

Location à la semaine et longue durée

Vélo PMR

Modèle Chat de Van Raam

- Autonomie de la batterie : **37 km**
- Temps de charge de la batterie : **4 heures**

Location à la semaine et longue durée

Tarifs et durées de location

	Courte durée			Longue durée*		
	JOURNÉE	3 JOURS	SEMAINE	MOIS	TRIMESTRE	SEMESTRE
Vélos électriques de ville et pliants						
Plein tarif	15 €	40 €	60 €	93 €	230 €	360 €
Tarif réduit unique**	9 €	24 €	36 €	71 €	138 €	216 €
Vélos électriques spéciaux : cargo, longtail, PMR						
Plein tarif	Non disponible		90 €	140 €	300 €	520 €
Tarif réduit unique**			55 €	108 €	180 €	312 €

** Les services de location longue durée sont réservés aux habitants de l'agglomération de Lorient ou aux habitants des territoires limitrophes disposant d'un abonnement annuel Breizh Go ou IziLo en cours de validité.*

*** QF (Quotient Familial inférieur ou égal à 880 € et 1 100 € pour les personnes bénéficiant de l'AAH (allocation adulte handicapé), abonnés annuel IziLo, Breizh Go, demandeurs d'emploi et étudiants, sur présentation de justificatifs.*

- **Contrat reconductible une fois sous réserve de disponibilité.**
- **Location réservée pour les personnes de plus de 18 ans.**
- **Des gilets jaunes et des casques sont mis à disposition gratuitement.**

À vélo en toute sécurité !

- **Respect des règles de circulation :** les cyclistes doivent respecter les règles de circulation comme les autres usagers de la route. Cela inclut le respect des feux de signalisation, des panneaux de signalisation et des passages pour piétons.
- **Vigilance :** soyez toujours conscient de votre environnement et anticipez les actions des autres usagers de la voie publique.
- **Visibilité :** il est important d'être bien visible, surtout la nuit. Utilisez des lumières et des vêtements réfléchissants.
- **Vitesse maximale :** la vitesse maximale de l'assistance est de 25 km/h.
- **Port du casque :** le port du casque est fortement recommandé et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.
- **Utilisation des pistes cyclables :** favorisez l'utilisation des pistes cyclables lorsque c'est possible pour une conduite plus sûre. Les trottoirs sont réservés aux piétons, seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent y circuler.
- **Verrouillage du vélo :** toujours verrouiller le vélo à un point fixe lorsqu'il n'est pas utilisé pour éviter les vols.
- **Vérification du vélo :** assurez-vous que les freins, les pneus, les lumières et la sonnette fonctionnent correctement avant de partir.